



ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
Conseil interaméricain pour le développement intégré
(CIDI)



**CINQUIÈME RÉUNION DES MINISTRES
ET HAUTS FONCTIONNAIRES CHARGÉS
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

Du 17 au 18 novembre 2022
Santo Domingo, République dominicaine

OEA/Ser. K/XLVIII.5
CIDI/REMDES/doc.8/22
17 novembre 2022
Original : espagnol

**RAPPORT DE SUIVI DE LA QUATRIÈME RÉUNION DES MINISTRES ET HAUTS
FONCTIONNAIRES CHARGÉS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (REMDES IV)**

(Élaboré par le Département de l'inclusion sociale
du Secrétariat à l'accès aux droits et à l'équité, SADE, OEA)

I. INTRODUCTION

Les commissions interaméricaines du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) ont pour but de coordonner la mise en œuvre du dialogue ministériel interaméricain dans leurs domaines de compétence respectifs, au moyen du suivi des accords signés lors des réunions ministérielles, des mandats de l'Assemblée générale de l'OEA et de ceux pouvant émaner des décisions qui sont adoptées aux Sommets des Amériques, l'identification d'initiatives multilatérales, ainsi que les contributions pour l'exécution des politiques de l'OEA en matière de coopération solidaire en faveur du développement, conformément au Plan stratégique intégral de l'Organisation¹.

Dans le domaine du développement social, la Commission interaméricaine de développement social, CIDES, a été créée en 1996 pour renforcer le dialogue interaméricain afin d'appuyer l'élaboration des politiques et le développement d'actions de coopération en matière sociale et, en particulier, celles visant à lutter contre la pauvreté et la discrimination dans le Continent américain, en mettant l'accent sur les mécanismes destinés à combler les écarts. Le Secrétariat à l'accès aux droits et à l'équité (Département de l'inclusion sociale) de l'OEA intervient en tant que Secrétariat technique de la CIDES et du processus ministériel pour le développement social.

Pour atteindre son objectif, la CIDES dirige l'organisation des Réunions des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (REMDES), qui visent à : a) constituer un forum favorisant le dialogue de fond sur les politiques sociales et l'établissement de consensus entre les États membres de l'OEA, b) identifier les tendances et priorités régionales, c) faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques, d)

¹ RÈGLEMENT DES COMMISSIONS INTERAMÉRICAINES DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (Approuvé au moyen de la résolution CIDI/RES. 328 (LXXIX-O/18) en date du 29 mai 2018).

identifier les possibilités de coopération entre les ministres et les organismes chargés du développement social et, e) établir le programme de travail de l'OEA en vue de soutenir les États membres dans l'avancement des priorités régionales en matière de développement social.

Depuis la création de la CIDES en 1996 (laquelle s'appelait à l'origine « Comité du développement social ») jusqu'à ce jour, quatre réunions ministérielles ont été organisées dans le domaine du développement social, la première s'est tenue à Reñaca, Chili (2008), la deuxième à Cali, Colombie (2010), la troisième à Asunción, Paraguay (2016) et la quatrième à Guatemala, Guatemala (2019).

L'un des résultats les plus notables de cette dernière réunion ministérielle est, pour la première fois dans le domaine du développement social au sein de l'OEA, l'adoption d'un plan d'action intitulé « [Plan d'action de Guatemala 2019](#) » dans lequel sont définies des orientations et actions concrètes susceptibles d'être mises en œuvre jusqu'à la prochaine réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social en 2022.

Le cycle triennal de développement social a subi un retard par rapport aux délais fixés dans les « Lignes directrices générales pour les processus sectoriels au niveau ministériel dans le cadre du CIDI » (CIDI/doc.228/17). Ce retard est notamment dû au fait que la pandémie de COVID-19, qui touche notre région depuis mars 2020, a provoqué d'importantes pressions sur la capacité de réponse de toutes les institutions gouvernementales et, en particulier, des institutions partenaires de ce processus ministériel (à savoir les ministères du Développement social et les organismes équivalents), lesquelles ont été contraintes d'accorder en priorité leur attention aux défis nationaux et exigences disproportionnées auxquels elles se sont retrouvées confrontées, affectant ainsi les possibilités de faire avancer la mise en œuvre des phases du cycle ministériel dans les délais impartis.

Par ailleurs, la formation des groupes de travail pour la mise en œuvre du [Plan d'action de Guatemala 2019](#) a nécessité du temps. Cela s'explique principalement par le fait que le Plan d'action de Guatemala est, comme il a été indiqué précédemment, le premier plan d'action de développement social qui a été adopté au sein de l'Organisation des États Américains. Il a donc fallu mener à bien plusieurs initiatives d'adaptation des contenus entre les autorités sectorielles de développement social. Il a aussi fallu encourager les autorités à y prendre part et à les diriger, avec pour résultat la constitution, pour la première fois dans ce domaine, de deux groupes de travail² à la fin de 2019.

² Groupe de travail 1 : « Mesures de la pauvreté multidimensionnelle et conception de politiques publiques destinées à garantir le bien-être et la jouissance d'une bonne qualité de vie ». Présidence : Secrétariat au bien-être social du Mexique, Vice-présidence : Département de l'emploi et du développement social du Canada, autres membres : ministère du Développement social du Guatemala et ministère du Développement social du Paraguay. Groupe de travail 2 : « Systèmes de protection sociale qui favorisent le développement social en réduisant la pauvreté et l'inégalité ainsi qu'en élargissant la protection sociale dans une approche intégrée ». Présidence : Cabinet de coordination des politiques sociales de la République dominicaine, Vice-présidence : ministère du Développement humain et de l'Inclusion sociale du Costa Rica, autres membres : ministère du Développement social du Guatemala, ministère du Développement social du Paraguay, ministère du Développement et de

II. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE GUATEMALA

Malgré les obstacles mentionnés, les autorités de la Commission interaméricaine de développement social (CIDES) et de la troïka, composée du Mexique, du Paraguay, du Guatemala et de la République dominicaine, ont réaffirmé leur engagement en faveur de la mise en œuvre du Plan d'action de Guatemala et organisé plusieurs réunions de travail virtuelles grâce auxquelles elles ont élaboré et approuvé un Plan de travail en avril 2021 (CIDI/CIDES/RPA/doc.3/21 rev.1).

Dès lors, les groupes de travail se sont engagés dans une participation active en se réunissant régulièrement depuis 2021 ainsi qu'en définissant et en élaborant des activités de mise en œuvre du « Plan d'action de Guatemala 2019 » comme feuille de route pour concrétiser les priorités et les lignes d'action convenues dans la Déclaration adoptée et, ainsi, continuer à faire progresser les objectifs liés à l'élimination de la pauvreté, la réduction des inégalités, l'élargissement de la protection sociale et la coopération continentale dans l'optique de promouvoir le développement social.

Les activités que les groupes de travail ont élaborées au cours de 2022 sont énumérées ci-dessous :

Groupe de travail 1 :

1. Réalisation d'un **atelier virtuel** intitulé « Les indices de la pauvreté multidimensionnelle, les bonnes pratiques et leçons apprises dans les Amériques et l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté ». L'atelier s'est déroulé les 26 et 27 avril 2022.

Objectif de l'atelier : Présenter les indices actuels de la pauvreté et la conception de systèmes de mesure multidimensionnelle de ce fléau ; discuter de la manière dont les mesures de la pauvreté multidimensionnelle peuvent constituer un outil pratique pour la prise de décisions ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques pour atténuer et prendre en compte l'impact de la pandémie de COVID-19, en particulier sur les groupes vulnérables.

Méthodologie : Les États membres de l'OEA, ainsi que les experts en la matière, ont été invités et encouragés à présenter des thématiques lors des différentes séances plénières et/ou à participer à l'atelier. Parallèlement, un questionnaire a été distribué en février 2022 aux États membres afin de les inviter à partager par écrit leurs expériences, leurs pratiques prometteuses ainsi que les enseignements qu'ils ont tirés dans le domaine de la conception et de l'application des mesures de la pauvreté multidimensionnelle. L'atelier a bénéficié de services d'interprétariat simultané dans les quatre langues officielles de l'OEA (espagnol, anglais,

l'Inclusion sociale du Pérou, ministère du Développement social de l'Uruguay et ministère du Développement social de l'Argentine.

français et portugais) et réuni 170 participants provenant de 21 délégations des États membres de l'OEA. Les informations recueillies, par le biais du questionnaire mentionné et des participants aux séances de l'atelier, ont constitué des contributions fondamentales à l'élaboration d'un Recueil des expériences en matière de mesure multidimensionnelle de la pauvreté dans la région.

2. Élaboration et publication du « **Recueil des expériences et des enseignements tirés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans les Amériques** ».

Objectif : Publier un recueil contenant des informations actualisées sur : i) les mesures de la pauvreté multidimensionnelle dans la région ; ii) la situation de la pauvreté multidimensionnelle des personnes appartenant à des groupes en situation de vulnérabilité et/ou de pauvreté extrême ; et iii) les expériences de la région relatives à l'utilisation de mesures de la pauvreté multidimensionnelle pour l'élaboration et la révision de politiques publiques de lutte contre la pauvreté.

Le Recueil est une publication inédite qui rassemble les expériences en la matière de 14 pays de la région (l'Argentine, le Canada, le Chili, la Colombie, la Grenade, l'Équateur, El Salvador, le Guatemala, la Jamaïque, le Mexique, le Panama, le Paraguay, le Pérou, la République dominicaine) et les contributions des experts de la *Oxford Poverty and Human Development Initiative* (OPHI). Il a été publié en espagnol et en anglais et sera traduit en français et en portugais en décembre 2022.

L'échange d'expériences, de pratiques prometteuses et d'enseignements tirés en matière d'élaboration et de mise en œuvre des mesures de lutte contre la pauvreté multidimensionnelle que couvre ce recueil est indispensable pour que les pays des Amériques puissent apprendre les uns des autres et que la région soit en mesure de revenir aux tendances d'avant-COVID concernant la réduction de la pauvreté.³

Groupe de travail 2 :

1. Réalisation d'un **atelier virtuel** intitulé « Politiques et innovations en matière de protection sociale visant à atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 », le 26 mai 2022.

Objectif : Identifier les écarts, les innovations et les enseignements tirés par les systèmes de protection sociale dans la région à partir de la crise actuelle, en distinguant les outils et instruments qui se sont avérés utiles, en mettant en avant le rôle des ministères du

³ Moreno, H. et Pinilla-Roncancio, M. (2021) « Multidimensional Poverty and COVID-19 in Latin America and the Caribbean: Recent Trends and the Route Ahead » (en anglais seulement), OPHI Briefing 57, Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI), Université d'Oxford.

développement social et en reconnaissant l'importance d'investir dans une protection sociale adaptable face aux événements climatiques et aux crises.

Méthodologie et résultats : Tous les États membres de l'OEA ont été convoqués afin de pouvoir partager leurs expériences en matière d'élaboration et de gestion des systèmes de protection sociale et des politiques publiques dans ce domaine. Des experts reconnus ont également été convoqués. Ils se sont attachés à contextualiser les thèmes abordés et à apporter des cadres conceptuels généraux. L'atelier s'est déroulé en deux séances plénières consécutives, selon la structure suivante : exposés des experts, présentation des expériences en matière de politiques publiques et programmes nationaux (Uruguay, République dominicaine, Argentine, Équateur, Mexique et Colombie) et ouverture du dialogue entre les participants. Cet atelier a bénéficié de services d'interprétariat simultané en espagnol et en anglais et réuni 150 personnes qui ont pu prendre connaissance des expériences régionales mises en pratique pour répondre aux besoins sociaux découlant de la pandémie de COVID-19. De plus, cet atelier a permis d'aborder les défis et possibilités qu'ont impliqués les transferts monétaires en tant que stratégie d'appui à la population et d'examiner les alternatives possibles pour la viabilité budgétaire et financière des systèmes de protection sociale.

Il est important d'indiquer que la mise en œuvre de ces activités était tributaire de la disponibilité des ressources techniques et financières. Nous remercions donc en particulier les gouvernements du Canada et de la République dominicaine pour leurs contributions. À la tête des groupes de travail, ils ont fourni les moyens économiques nécessaires au déroulement des activités susmentionnées.

Il convient de rappeler que, pour pouvoir garantir la pérennité des groupes de travail et l'exécution effective de leurs activités, un fonds spécifique a été créé en 2019, par résolution de l'Assemblée générale⁴, pour recevoir les contributions volontaires des États membres de l'OEA, des organisations internationales et régionales, des fondations ainsi que des autres organismes publics et privés intéressés pour apporter leur appui. Ils sont encouragés à contribuer à ce fonds dans la mesure de leurs possibilités afin d'assurer le financement des initiatives qui seront lancées par le biais du Plan d'action de la République dominicaine 2022.

⁴ [AG/RES. 2939 \(XLIX-O/19\)](#) « Promotion d'initiatives continentales en matière de développement intégré » approuvée par l'Assemblée générale de l'OEA lors de sa quarante-neuvième session qui s'est tenue en juin 2019 à Medellín (Colombie), paragraphe 29 de la résolution.

III. PROCESSUS DE PRÉPARATION DE LA V^e REMDES

Le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) a approuvé, lors de la réunion ordinaire du 22 février 2022, la convocation officielle de la Cinquième REMDES ainsi que les mises à jour nécessaires à apporter au calendrier du processus ministériel triennal qui permettront de conserver la date fixée pour la réunion ministérielle (17 et 18 novembre 2022).

Les autorités de la CIDES, avec l'appui du Secrétariat technique du processus ministériel pour le développement social (SARE/DIS), se sont réunies régulièrement au cours de l'année 2022 pour assurer le suivi du calendrier proposé et garantir son exécution. Dans ce contexte, les projets préliminaires des principaux documents de la V^e REMDES ont été élaborés : a) Proposition de slogan et de thèmes ; b) Projet de Déclaration et ; c) Projet de Plan d'action. Il convient de mentionner que ces documents comportent les contributions des autorités de la CIDES, de la troïka (Paraguay, Guatemala et République dominicaine) et des membres des groupes de travail 1 et 2. De plus, neuf réunions informelles de négociation des documents ont été organisées de juin à novembre et une réunion préparatoire formelle de la V^e REMDES s'est tenue le 20 octobre 2022.